



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SÉANCE DU JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024

L'An Deux Mil Vingt Quatre, le jeudi 26 septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 19 septembre 2024 s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. Mme Marie-Paule ALLAIN, Conseillère municipale, a été désignée Secrétaire de Séance

					BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024 BUDGET ANNEXE PORT DE PLAISANCE D'ERQUY CENTRE	
	Mois	Jour	QN°	Subd		
2024	09	26	15	00		
ÉLUS		26				
PRÉSENTS MAXI		17				
MANDANTS		4				
ABSENTS		5				
APTES A VOTER		21				
				CONVOCAATION		19-09-2024
				RÉUNION		26-09-2024
				AFFICHAGE		30-09-2024
				TRANSMISSION		30-09-2024
Contrôle de Légalité : DCLE/2						
RECENSEMENT DES CONSEILLERS			Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS
NOMS ET PRÉNOMS		TITRES				MANDATAIRES
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri	Maire	X			
	MONNIER Philippe	1er Adjoint			X	Henri LABBE
	BERTIN Josyane	2è Adjointe	X			
	RAULT Gabriel	3è Adjoint	X			
	ALLAIN Marie-Paule	4è Adjointe	X			
	POUGET Léo	5è Adjoint			X	Pierre LESNARD
	HERNOT Bruno	6è Adjoint	X			
	L'HARIDON Michelle	7è Adjointe	X			
	HUET Jean-Marie	CMD1		X		
	CHARLOT Karine	Conseillère	X			
	CORMIER Anne-Séverine	Conseillère		X		
	DONNARD Roxane	Conseillère	X			
	DURAND Philippe	CMD2	X			
	GUINARD Brigitte	Conseillère	X			
	LANCESSEUR Christian	CMD3	X			
	LESNARD Pierre	CMD4	X			
	MANIS Cécile	Conseillère		X		
ROUXEL Benoît	CMD5		X			
MANIS Jean-Paul	Conseiller	X				
LEMEE Ginette	Conseillère			X	Marie-Paule ALLAIN	
MORIN Yannick	Conseiller			X	Maryvonne CHALVET	
MINORITÉ	CHALVET Maryvonne	Conseillère	X			
	DETREZ Nicole	Conseillère	X			
	RENAUT Sylvain	Conseiller	X			
	LOLIVE Jean-Paul	Conseiller		X		
	LE BRICON Bruno	Conseiller	X			
A	DÉCOMPTÉ DES PRÉSENTS : QUESTIONS			17	5	4

15 - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024 BUDGET ANNEXE PORT DE PLAISANCE D'ERQUY CENTRE

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et à l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

Vu la délibération n°14 du 14 décembre 2023 portant sur le budget primitif annexe du port de plaisance d'Erquy Centre 2024 ;

Vu la délibération n°9 du 30 mai 2024 portant sur le compte administratif 2023 du port de plaisance d'Erquy Centre;

Considérant que, l'affectation du résultat et la modification de certaines autorisations budgétaires impliquent l'établissement d'un Budget Supplémentaire,

Considérant la présentation en Commission « Budget, Finances locales » réunie le 10 septembre 2024,



**LE CONSEIL MUNICIPAL, Invité à se Prononcer,
Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,**

D'APPROUVER l'affectation des résultats tirés du compte administratif 2023 selon la répartition suivante :

- R002 – Excédent de fonctionnement : 73 249,30 €
- R001 – Excédent d'Investissement : 56 823,59 €

D'ADOPTER le budget supplémentaire du budget annexe du port de plaisance d'Erquy Centre 2024 selon le tableau suivant et précisé en annexe 14:

LIBELLES CHAPITRES		BP 2024	DM 2024	BS 2024
Fonctionnement				
Dépense			0,00 €	73 249,30 €
011.	Charges à caractère général	18 000,00 €	18 000,00 €	42 249,30 €
012.	Charges de personnel et frais assimilés	40 000,00 €	-18 000,00 €	24 000,00 €
022.	Dépenses imprévues			7 000,00 €
Recette			0,00 €	73 249,30 €
002.	Résultat d'exploitation reporté			73 249,30 €

Investissement			
Dépense		0,00 €	56 823,59 €
020.	Dépenses imprévues		2 500,00 €
21.	Immobilisations corporelles	34 100,00 €	54 323,59 €
Recette		0,00 €	56 823,59 €
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		56 823,59 €

DE RAPPELER que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables 21
- Votes défavorables 00
- Abstentions 00

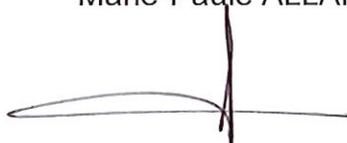
ERQUY, le 26 septembre 2024

La secrétaire de séance

Le Maire,

Marie-Paule ALLAIN

Henri LABBE



IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

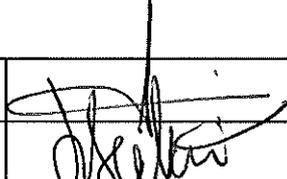
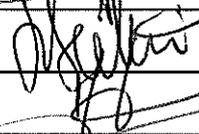
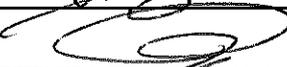
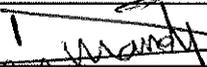
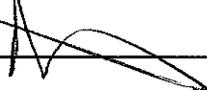
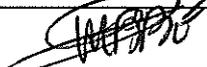
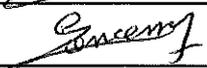
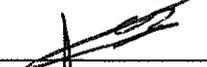
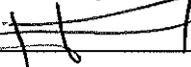
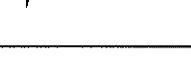
Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 29/09/2024.

Présenté par (1), Henri LABBE, Maire d'Erquy
 A le
 (1), Erquy le 26/09/2024

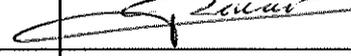
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A, le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALLAIN Marie-Paule	
BERTIN Josyane	
CHALVET Maryvonne	
CHARLOT Karine	
CORMIER Anne-Séverine	
DETREZ Nicole	
DONNARD Roxane	
DURAND Philippe	
GUINARD Brigitte	
HERNOT Bruno	
HUET Jean-Marie	
LABBÉ Henri	
LANCESSEUR Christian	
LE BRICON Bruno	
LEMEE Ginette	
LESNARD Pierre	
LOLIVE Jean-Paul	
LHARIDON Michelle	
MANIS Cécile	
MANIS Jean-Paul	

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

MONNIER Philippe	
MORIN Yannick	
POUGET Léo	
RAULT Gabriel	
RENAUT Sylvain	
ROUXEL Benoit	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.